

GRANT THORNTON  
*Membre français de Grant Thornton International*

ERNST & YOUNG et Autres

**Abéo**

Assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2018  
Douzième résolution

**Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

GRANT THORNTON  
*Membre français de Grant Thornton International*  
17C, rue Alain Savary  
Parc Artémis - BP 1949  
25020 Besançon Cedex  
S.A. au capital de € 2.297.184  
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres  
Tour Oxygène  
10-12, boulevard Marius Vivier Merle  
69393 Lyon Cedex 03  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

Abéo

Assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2018  
Douzième résolution

### Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une période de vingt-quatre mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.


Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Besançon et Lyon, le 27 juin 2018

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON  
*Membre français de Grant Thornton International*

  
Thierry Chautant

ERNST & YOUNG et Autres

  
Pascal Rhoumy